

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 378 Vendredi 21 Juin 2019 – Vaires-Sur-Marne

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Peggy DICKENS (au téléphone), Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Emmanuel GIRARD,

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral,

Membre du BEX excusé : Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 00

SUIVI	
1. Présence des membres du Bex sur les manifestations	Championnat de France Kayak-Polo, Gond-Pontouvre : E. GIRARD, Championnat de France Descente, Barcelonnette : B. DUROURE Championnat de France Course en Ligne, Minimes, Paracanoë, La Haye Traversaine : A.L VIARD, O. BAYLE, E. GIRARD Championnat de France de Slalom, Metz : F. SEILER, E. GIRARD, Jean Zoungrana (Master) Championnat de France Ocean Racing, Palavas : C. JEHL, F. SEILER, Championnat de France Marathon, Tours : O. BAYLE, Championnat de France Dragon Boat, St Jean de Losne : J. ZOUNGRANA, Championnat de France Waveski Surfing, Anglet : J. ZOUNGRANA, B. DUROURE
2. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	Changement de la date du BEx du mois de juillet, suite à des programmations de Conférences Territoriales. Celui-ci prévu initialement, le 4 juillet est reporté au Mardi 9 juillet 2019 à 20 h. La répartition des Membres du BEx sur les Conférences Territoriales reste à finaliser au regard des dates proposées par les CRCK. Conseil Fédéral le 16 novembre 2019 à Vaires-Sur-Marne Conseil des Territoires le 30 novembre et 1 ^{er} décembre, à Mulhouse.
3. Demande d’Affiliation (1)	Barrachou Paddle est une association bretonne créée le 19 janvier 2019. Son objet est la pratique et la promotion de tous les sports et activités en lien avec le monde de la mer (SUP, pirogue, surfski) et notamment l’organisation de sorties, entraînements, manifestations et compétitions. Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l’année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).
4. Demande d’Affiliation (2)	LOMIPEAU TAUA’ALO O HAHAKE est une association créée sur Wallis et Futuna, le 04 octobre 2018. Son objet est la pratique des sports de glisse, la santé, l’éducation par la

	<p>formation diplômante, la protection de l'environnement.</p> <p>Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>
5. Demande d'Affiliation (3)	<p>PC DUMBÉA est une association créée le 22 février 1994 en Nouvelle Calédonie. Elle a été validée au journal officiel le 18 janvier 2018. Son objet est la pratique des activités sportives et de loisirs. Les activités sont organisées en sections.</p> <p>Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>
6. Demande d'Affiliation (4)	<p>St Amand Canoë Kayak est une association créée le 12 juin 2014, en Hauts de France.</p> <p>Son objet est la pratique des activités physique et sportives pour tous notamment la pratique du canoë, du kayak et des activités de plein air.</p> <p>Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>
7. Demande d'Affiliation (5)	<p>L'ASPTT Nouméa section Va'a est une association créée le 08/06/1973. Elle est affiliée à la ligue Calédonienne de Va'a et Canoë Kayak. Elle fait sa demande sur proposition de la ligue afin de permettre à la Nouvelle Calédonie d'avoir plus de représentativité au niveau de la fédération.</p> <p>Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>
8. Demande d'Affiliation (6)	<p>Jeunes des îles sous le vent est une association créée le 05/11/1992. Elle est adhérente à la ligue Calédonienne de Va'a et Canoë Kayak.</p> <p>Malgré la réserve des services, l'avis est favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>
9. Demande d'Affiliation (7)	<p>Kayak Club Nouméa est une association créée le 16/05/2006. Elle est adhérente à la ligue Calédonienne de Va'a et Canoë Kayak.</p> <p>Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>
10. Demande d'Affiliation (8)	<p>L'Olympique de Nouméa section Va'a est une association créée le 08/08/1930. Elle est affiliée à la ligue Calédonienne de Va'a et Canoë Kayak. Elle fait sa demande dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF).</p> <p>Avis favorable sous réserve de la modification des statuts avant la fin de l'année des éléments suivants qui ne sont pas en conformité avec le Code du sport (article R. 121-3).</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

<p>1. Commission Nationale Slalom</p>	<p>Suite à la démission de Xavier JOURDAIN de la Présidence de la Commission Nationale et conformément à notre règlement intérieur, une plénière électorale doit avoir lieu pour élire un(e) président(e). Par conséquent, une réunion plénière aura lieu : Le Jeudi 25 Juillet 2019 à Metz à partir de 20h00. Le lieu exact sera communiqué début juillet. Lors de cette plénière, seuls les représentants des Comités Régionaux pourront participer à la réunion. De plus, ces personnes devront avoir été mandatées par le /la Président(e) du Comité Régional d'appartenance. La fiche de Délégué est à retourner pour le 15 juillet à la FFCK.</p> <p>Les candidats à la Présidence de la Commission doivent renvoyer par voie postale la fiche candidature pour le 15 Juillet au plus tard (Cachet de la poste faisant foi). Suite à la démission du Président de la CNA Slalom, le BEx décide d'intégrer Franck LACROIX au sein de la CNA Slalom. De plus, il est proposé suite à une réunion de la CNA Slalom qui s'est déroulée le 1^{er} Juin à PAU, que Franck LACROIX prenne la Présidence par Intérim de la CNA jusqu'à la plénière du 25 Juillet. → Validation par le BEx de l'organisation de la plénière et de la nomination du Président par intérim.</p>
<p>2. Compte-Rendu de la réunion CNA Slalom du 1^{er} juin et 12 juin</p>	<p>Les comptes-rendus des réunions de la Commission Nationale Slalom ont été présentés. → Validation par le BEx</p>
<p>3. Compte-rendu de réunion du Comité Pagaie Santé du 24 Mai 2019</p>	<p>La coordination pour la formation de Pagaie-Fit nécessite implication des commissions fédérales « Loisir » et « Enseignement-Formation » ainsi que du Comité pagaie-santé®. Il est envisagé pour l'avenir d'une organisation de ces formations Pagaie Fit, en région. Le Bex souhaite que l'encadrement de ces stages se fasse sous la responsabilité du service Enseignement Formation.</p> <p>Une formation théorique type e-learning ou distancielle pour l'acquisition d'un tronc commun concernant l'éducation à la santé en général (bienfaits de la pratique des APS sur le bien-être et la santé (prévention primaire), l'hygiène de vie...pourrait être proposée en complément.</p> <p>→ Validation du compte-rendu par le BEx</p> <p>La question de la passerelle Pagaie Santé vers Pagaie Fit® a été posée au BEx. Le BEx souhaite dissocier ces deux formations. La formation pour l'encadrement Pagaie Fit®, pourrait se faire à l'avenir en région. L'objectif est de rechercher à créer une synergie et des échanges entre les Clubs Pagaie Fit®. Beaucoup de Clubs pourraient être spécialisés à terme Pagaie Fit® et développer une activité physique pour la prévention primaire. Ce ne sont pas des malades.</p> <p>La formation Pagaie Santé® ne s'adresse pas au même public et a bien l'objectif d'intervenir sur l'encadrement de malades porteurs de pathologies chroniques ou pour réduire les risques de récurrence. Ces patients verront par la pratique physique et sportive (adaptée), une amélioration de leur pathologie chronique avec une accélération de leur</p>

	<p>guérison ou rémission ou une diminution du risque de récurrence ou rechute, moins d'effets secondaires ou de complications et de séquelles : c'est un autre traitement aux cotés des prises en charges médicales classiques d'où le terme, comme pour la nutrition ou l'hygiène de vie, de thérapeutique non médicamenteuse.</p> <p>Le nombre de stage de formation sera plus limité et sera assuré au niveau national.</p>
<p>4. Compte-rendu de la Plénière ESIND du 6 avril 2019</p>	<p>La Plénière de la Commission Espaces Sites, Itinéraires et Navigation Durable s'est réunie le 6 avril 2019.</p> <p>→ En raison de l'absence de Bernard DUROURE, retenu sur la Conférence Territoriale des Sports de Pagaie du Centre Val de Loire, il est décidé de repousser cette validation au prochain BEx.</p>
<p>5. Commission Nationale Jeunes : Mise en place d'une finalité Jeunes en 2020</p>	<p>La Commission Nationale Jeunes souhaite mettre en œuvre un de ses axes de développement de l'olympiade en 2020, en proposant une Finalité Nationale début octobre 2020 soit après les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'ambition proposée est de pouvoir mêler nos athlètes olympiens dans les équipes de jeunes de région et, pourquoi pas, de mettre des épreuves en place avec les autres CNA (Ex. Finale Coupe de France Kayak Polo ...).</p> <p>Le site de Vaires sur Marne pourrait être le site retenu pour cette manifestation qui aurait lieu sur 2 jours. Le site permet d'avoir deux milieux de pratique et offre des possibilités d'hébergement et de restauration sur place.</p> <p>Afin de pouvoir proposer une date, une formule et un budget, la CN Jeunes souhaite avoir un accord de principe pour continuer à travailler sur ce projet. Il reste à déterminer les supports humains, le problème de boucler les budgets</p> <p>Le BEx propose que deux solutions soient envisagées, soit une solution nationale (comme cela est proposé et a été fait par le passé), soit une solution interrégionale pour réduire les déplacements et les coûts. Une manifestation de ce type sur Vaires doit s'appuyer sur un Club support. Le coût de l'utilisation de la base de Vaires sur Marne et plus particulièrement, celui du bassin d'eaux vives n'est pas encore défini. A ce jour, 4 manifestations sont proposées par les commissions, pour la seule année 2020 soit déjà un total de 17 jours d'utilisation.</p> <p>Les Clubs partenaires ne sont pas définis et la question du financement de la mise à disposition du bassin n'a pas encore été posée.</p>
<p>6. Commission Nationale Jeunes : Ecriture d'un Guide sur l'Animation Jeunes</p>	<p>La CNJ souhaite à l'horizon 2020 mettre en place une animation à finalité nationale pour les catégories benjamins et/ou minimes mais cet événement se doit d'être en cohérence avec la vision fédérale concernant la formation des jeunes compétiteurs. Parallèlement, un groupe de cadres techniques travaille à l'évolution des tests du PASS, tests qui orientent fortement la formation sportive de nos jeunes compétiteurs. Enfin, lors du dernier colloque des CTS de la FFCK aux Arcs, les échanges ont mis en avant la nécessité de produire un outil d'aide à la formation des jeunes compétiteurs. En effet, la dernière véritable production fédérale date de 2002 avec "Animer pour gagner" et aujourd'hui, le contexte, les règlements, les attentes ont évolué.</p>

	<p>La CNJ se questionne donc sur la possibilité de mettre en place un groupe de travail (et surtout de production) concernant la formation de nos jeunes compétiteurs.</p> <p>Réponse du BEx : La proposition est intéressante mais elle nécessite de décrire le cahier des charges. Il peut être intéressant d'attendre l'évolution des tests Pass. La feuille de route sur ce sujet avance et une proposition doit être faite pour fin septembre, pour une mise en œuvre dès 2020. Il serait peut-être judicieux d'attendre cette évolution, pour ensuite produire des fiches pratiques de mise en œuvre dans nos écoles de Sport.</p>
<p>7. CompetFFCK : Le Logiciel de Gestion de compétition et pour les inscriptions</p>	<p>Le logiciel CompetFFCK avance à la fois en Descente, en Slalom et en Ocean Racing. Il sera utilisé sur les Championnats de France de cet été. Une proposition du secteur animation est d'organiser une formation de formateurs sur ce logiciel, pour différentes disciplines, sur l'automne prochain. Mettre un nouveau logiciel nécessite de former les bénévoles qui utiliseront l'outil.</p> <p>Validation d'une formation à l'automne par le BEx</p>
<p>10. CNDS -PSF – Conférences territoriales</p>	<p>La FFCK assure en 2019 la gestion des crédits ex-CNDS nommés « financement PSF (Projet Sportif Fédéral) » comme une vingtaine de fédérations pilotes.</p> <p>Des référents territoriaux ont été nommés par chaque CRCK et sont en charge de la mise en place décentralisée de cette gestion en 2019, appuyés par une cellule nationale qui coordonne et assure la relation avec l'Agence Nationale du Sport, l'application des règles définies par le BEX de la FFCK et le suivi technique de la plateforme <i>lecompteasso</i>.</p> <p>La campagne a été ouverte pendant 3 semaines sur <i>lecompteasso</i> et les réponses des porteurs de projet se répartissent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 272 structures demandeuses contre 289 (16 CRCK, 58 CDCK, 215 clubs) en 2018 - 2 279 901 € d'aides demandées contre 1 289 257 € accordé en 2018 <p>Les Conférences Territoriales des Sports de Pagaie sont programmées entre le 18 juin et le 05 juillet. La FFCK transmettra les demandes de crédits par structure au plus tard le 31 juillet. L'enveloppe 2019 pour l'ensemble des structures affiliées et déconcentrées de la FFCK est égale à la somme de 2018 de laquelle une retenue de 1% a été déduite (décision de l'Agence Nationale du Sport).</p>
<p>11. Tarif Pagaies Couleurs Expérimentation estivale</p>	<p>La période estivale et la rentrée de septembre sont deux occasions pour mettre en place une période de test des nouveaux référentiels Pagaies Couleurs pour les niveaux Blancs et Jaunes en Canoë, Kayak, SUP et RAFT.</p> <p>Pour impliquer un maximum de structures proposant des activités grand public, il est proposé de mettre en place une nouvelle expérimentation pour la période de Juillet à Novembre, ouverte à toutes structures membres, de certification Pagaies Couleurs.</p> <p>La Certification de licenciés et non-licenciés se fera uniquement sur des prestations encadrées par une personne dûment habilitée.</p> <p>La validation de la certification se fera par la transmission d'un fichier des personnes certifiées au service formation du siège fédéral. Le retour des structures se fera via un questionnaire au service formation à la fin de la période test.</p>

	<p>TARIFS PROPOSES:</p> <p>Achat groupé de diplômes (100 minimum) via un bon de commande auprès du service formation au tarif suivant :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="6">Période Test Pagaies Couleurs 2020</th> </tr> <tr> <th></th> <th>NB</th> <th>PUHT</th> <th>Prix TTC</th> <th>TOTAL HT</th> <th>TOTAL TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Par bloc de</td> <td>100</td> <td>0,80 €</td> <td>1,00 €</td> <td>80,00 €</td> <td>100,00 €</td> </tr> <tr> <td>A partir de</td> <td>1000</td> <td>0,40 €</td> <td>0,50 €</td> <td>400,00 €</td> <td>500,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Période Test Pagaies Couleurs 2020							NB	PUHT	Prix TTC	TOTAL HT	TOTAL TTC	Par bloc de	100	0,80 €	1,00 €	80,00 €	100,00 €	A partir de	1000	0,40 €	0,50 €	400,00 €	500,00 €
Période Test Pagaies Couleurs 2020																									
	NB	PUHT	Prix TTC	TOTAL HT	TOTAL TTC																				
Par bloc de	100	0,80 €	1,00 €	80,00 €	100,00 €																				
A partir de	1000	0,40 €	0,50 €	400,00 €	500,00 €																				
12. Labels EFCK : Reconduction tacite pour 2020	<p>Le Label EFCK a été rénové en 2014, permettant aux clubs d'entrer dans ce dispositif pour améliorer leur démarche qualité et la faire reconnaître par un label national. Le nombre de critères, pour obtenir cette labellisation, est de 40 sur 46. Pour obtenir ce label, les clubs doivent renouveler leur demande chaque saison en cochant les critères. Suite à cette demande, le CRCK valide ou non la demande de label. Ce système est assez lourd administrativement que ce soit pour les structures, les CRCK ou les services du siège.</p> <p>Sur proposition du Conseil Fédéral, le BEx propose de renouveler automatiquement les EFCK pour la saison 2020, pour les structures ayant obtenu cette labellisation en 2019.</p> <p>Seules les nouvelles demandes seront étudiées par les services de la fédération.</p>																								
13. Validation de la Liste des Juges-Arbitres internationaux	<p>La liste des Juges Arbitres reconnus de haut-niveau a été présentée pour validation au Bex, pour un envoi au Ministère. 18 Juges-Arbitres ont été retenus pour avoir respecté les conditions du Ministère (6 jours minimum d'intervention en 2018-2019 en compétition internationale).</p>																								
14. Trophée	<p>Proposition d'une soirée des trophées, lors de l'Assemblée Générale (Athlètes, Espoirs, Dirigeants, Juge ou Arbitre, Bénévoles, Clubs, trophée du Président, ...). L'organisation doit être affinée avec la Commission Distinctions. Le mode de nomination et de désignation reste à définir.</p> <p>Proposition d'une action de communication avec les équipes de France pour un retour des jeux de Tokyo. Les éléments doivent encore être affinés.</p>																								

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
1. Suivi Budgétaire	<p>La réunion de la commission de suivi budgétaire en présence cette fois-ci d'un représentant du conseil fédéral a permis de passer en revue à la fois le budget prévisionnel, le budget piloté et le budget réalisé. Chaque responsable de budget – Développement, haut niveau, communication et événements, Direction générale.. a pu présenter les éléments concernant son secteur.</p> <p>Les échanges ont souligné l'efficacité des nouveaux process mis en place sur le suivi des actions du haut niveau qui permettent d'avoir un bilan de chaque action à J+15, et la bonne maîtrise de l'exécution du budget.</p> <p>Les produits sont conformes à nos prévisions au niveau du ministère (iso budget pour la convention pluriannuelle d'objectifs et la convention d'objectifs) et de nos partenaires privés – MAIF et EDF -. De nouveaux partenariats importants sont en cours de négociation. Par ailleurs une enveloppe supplémentaire a été obtenue sur le haut niveau auprès de l'agence du sport.</p>

	La gestion est maîtrisée et continue à faire l'objet d'une vigilance particulière.
2. Projet de siège Vaires-Sur-Marne	Une réunion est prévue avec l'architecte, le 4 juillet. La décision du Conseil Municipal de Vaires-Sur-Marne pour la vente du terrain est prévue dans le courant du mois de juin.
3. City Paddle Tour	<p>La FFCK souhaite développer la pratique de loisir « grand public » des sports de pagaie et accroître le nombre de ses adhérents, notamment en développant une offre d'événements loisir sur le territoire national.</p> <p>Le Partenaire est porteur d'un projet consistant à proposer une série d'événements à caractère participatif qui seront produits et réalisés dans plusieurs grandes villes françaises, baptisé le <i>City Paddle Tour</i>. Le porteur de projet, gérant de Outdoor Edition, a déjà l'expérience de l'organisation d'un événement dans cet esprit, la Lyon Kayak, avec huit éditions réalisées et 2500 participants en 2018, et dont le modèle est à l'origine et a inspiré le projet City Paddle Tour.</p> <p>Une convention est en cours de finalisation.</p>
4. Site Internet	Le nouveau Site Officiel Internet sera mis en ligne le 2 juillet 2019.
5. Utilisation du bassin de Vaires-Sur-Marne	<p>Quatre Compétitions sont envisagées en 2020 sur le bassin d'eau vive dont le Championnat d'Europe de Freestyle. L'ensemble des compétitions représentent au minimum 17 jours de fonctionnement du site.</p> <p>Les compétitions prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Championnat d'Europe de Freestyle • Sélectif N1 Descente Sprint • Championnat de France Elite Slalom • Challenge National Jeunes <p>Plusieurs interrogations restent d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coût de fonctionnement pour chaque compétition et notamment la facturation du manque à gagner par le gestionnaire. - La prise en charge de ces coûts de fonctionnement - Le soutien des structures - Comité Régional Ile de France, CDCK, clubs - sur ces manifestations ? - La prise en charge de l'organisation des manifestations programmées et la structure support de l'organisation. - Pour le Championnat Elite en slalom, il avait été envisagé de faire cette épreuve en même temps que la dernière Open de France en Course en Ligne, sur Vaires-Sur-Marne. La faisabilité de cette proposition reste à étudier au plan du calendrier et de la faisabilité technique. <p>Le BEx rappelle que les propositions doivent respecter les procédures mises en place à savoir : une structure porteuse de l'évènement, un accord de la commission nationale d'activité concernée et du comité régional avant validation du BEx.</p>

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF	
1. Suivi Licence Pagaie Blanche	<p>Au 17 juin 2019 :</p> <p>282 Conventions demandées par les structures, 216 Conventions signées par les deux parties, D'autres conventions sont en cours de traitement.</p> <p>A ce jour, 6037 licences Pagaies Blanche pour 4120 en 2018 à la même date</p>
2. Adhésions des Structures	<p>Le nombre de structures au 17 juin est de 719 en 2019 pour 718 en 2018. Ces structures se composent de 686 Membres Affiliés, de 31 Membres Agréés et de 2 Membres Conventionnés.</p>
3. Point « Licences »	<p><u>Licences au 31 mai 2019 :</u></p> <p>Nous étions à 32 372 licenciés pour 31 169 en 2018 à la même date soit une augmentation 1203 soit + 3,9%. Les Dames passent de 9 428 à 10 417 soit une augmentation de 10,5%.</p> <p>Les Licences Canoë Famille sont toujours en baisse avec 334 licences soit une baisse de 23,4%.</p> <p>Les Licences Canoë « Pagaies Couleurs » hors Pagaie Blanche, sont aussi en baisse de 21,3% en additionnant les jeunes et les adultes avec un total de 640 licenciés.</p> <p>Les Licences Canoë Pass Jeune perdent 51% de licenciés et ne sont plus que 963 au lieu de 1977 en 2018 à la même date.</p>
4. Point sur la rénovation de la politique d'adhésion	<p>Le Conseil Fédéral réuni dernièrement le 18 mai s'est vu présenter trois scénarii de rénovation des licences fédérales et un scénario de rénovation du statut de membre.</p> <p>Au regard des avancées du projet, le Conseil Fédéral a voté la possibilité d'organiser une Assemblée Générale le samedi 7 septembre 2019, à la seule condition que le comité de pilotage et le BEX valident in fine le scénario retenu et l'ensemble de ses conditions de faisabilité avant fin juillet 2019.</p> <p>Les CRCK sont donc informés de la nécessité de prévoir cette date et les représentants qu'ils désigneront, le cas échéant. Cette réunion aurait lieu à Vaires-sur-Marne, au siège de la FFCK ou à l'ESIEE à Champs sur Marne.</p> <p>Dans l'objectif de la FFCK, d'entamer une évolution positive de sa politique d'adhésion et de comptabiliser le nombre de pratiquants passant par nos structures, le déploiement pourrait se faire en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020 : déploiement d'une partie des propositions. Les évolutions réalisables notamment sur le plan du système d'information GOAL, - 2021 : déploiement complet possible grâce à la digitalisation des services (application mobile pratiquant, interface club du système d'information). <p>Parmi les propositions actuellement étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une logique de licence qui évolue vers le lien entre le pratiquant et la fédération, incluant des services adaptés selon les différents segments (jeunes, randonneurs, compétiteurs, dirigeants, ...) et permettant d'évaluer les types de pratiques des licenciés,

	<ul style="list-style-type: none">- Une licence individuelle accessible par le site Web de la FFCK, permettant d'accéder à l'ensemble des pratiques à l'exclusion des compétitions organisées dans le cadre d'un championnat de France fédéral,- Une licence pour les activités très ponctuelles, y compris celles de location, permettant de comptabiliser l'ensemble de la pratique,- Un dispositif flexible sur le plan temporel et financier qui favorise la simplicité tant du point de vue de la structure quand c'est elle qui saisit les licences que des pratiquants eux-mêmes.
5. Tarifs de formation	<p>Les tarifs des formations FFCK votés par le BEX du 26 avril étaient calés sur les montants de prise en charge de l'AFDAS.</p> <p>Suite à une décision prise par la branche sport, le plafond de prise en charge des frais pédagogiques sur les formations de plus de 70 heures passe de 25 € HT par heure à 12 € HT par heure à partir du 20 juin 2019.</p> <p>Pour ne pas pénaliser les structures employeurs et leurs salariés, les tarifs FFCK seront adaptés en conséquence.</p>

Fin du BEX à 21 h 15

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

